Image not found or type unknown

A quel âge un père peut il avoir un droit de garde

Par **Maevaaaron83**, le **11/12/2019** à **10:11**

a quel âge un père peut avoir le droit de garde.il vient le voir 1 fois par semaine chez moi et il insiste de plus en plus pour partir avec mon fils vient d avoir 1 an peut il le prendre à dormir maintenant

[quote]les conditions générales d'utilisation du site indiquent que les messages doivent comporter des formules de politesse !!!

[/quote]

Par **jodelariege**, le **11/12/2019** à **10:57**

bonjour

le père a t il reconnu l'enfant à la mairie ? si oui il a autant de droit que vous sur l'enfant et il n'y a pas d'age minimal de l'enfant pour que le père le garde...

si l'enfant a été reconnu par le père vous devez demander un rendez vous aupres du juge aux affaires familiales (JAF) pour intaurer une garde et un droit de visite et d'hébergement...

si le père n'a pas reconnu l'enfant il n' a aucun droit sur lui

Copyright © 2024 Légavox.fr - Tous droits réservés